

PARQUET

TANGO

Parquet contrecollé monolame

CLASSIFICATION

Essence du parement	Dureté Brinell moyenne (N/mm ²)	Classe de dureté	Classe d'usage ⁽¹⁾	Classement UPEC ⁽²⁾
Chêne	36	C	23	U2SP3E1C0

(1) selon XP B53-669 (attribuée au parquet brut)

(2) Classement conventionnel

DIMENSIONS et CONDITIONNEMENT

	TANGO 117	TANGO 162	TANGO 190
Épaisseur totale (mm)	13	13	13
Largeur (mm)	117	162	190
Longueur (mm)	1245	2000	2000
Épaisseur parement (mm)	app. 2,5	app. 2,5	app. 2,5
Poids (kg / m ²)	app. 7,3 kg/m ²	app. 7,3 kg/m ²	app. 7,3 kg/m ²
Nombre de frises	monolame	monolame	monolame
Chanfreins	2 V	2 V	2 V
Conditionnement	1,77 m ² /boîte	1,94 m ² /boîte	2,28 m ² /boîte
	65,5 m ² /palette	70 m ² /palette	79,8 m ² /palette
	8 lames/boîte	6 lames/boîte	6 lames/boîte
	56 boîtes/palette	35 boîtes/palette	36 boîtes/palette

CARACTÉRISTIQUES

NORMES

Vernis	Proteco Natura		
Résistance à l'abrasion	NF EN 13696	> 3500 tours Taber sur vernis Proteco Natura	
Emission de COVT à 28 jours	ISO 16000	< 100 µg/m ³ (après 28 jours)	
Emission de Formaldéhyde	NF EN 13986	E1	
Réaction au feu	NF EN 13501-1	D _n -s1	
Rapport de classement	P802427A		
Résistance Thermique	≤ 0,15 m ² K/W (avec Tarkofoam/flex II 2mm) Apte aux sols chauffants (à l'exception des essences Hêtre et Érable)		
Système de fixation	T-Lock	2-Lock	2-Lock
Ponçage (nb)	2 à 3		

DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné de type **Tango** monolame, appartient à la famille des parquets contrecollés de 13 mm d'épaisseur. Sa construction multicouche est composée d'un parement en bois noble de 2,5 mm, d'un support latté (en résineux) et d'un contre balancement, trois couches croisées assurant sa longévité et sa stabilité dimensionnelle. Il dispose de 2 mini chanfreins bénéficiant du traitement Proteco.

Il est composé à 98% de matières premières naturelles et renouvelables (bois de différentes essences).

Son taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air est inférieure à 100 µg/m³ (COVT après 28 jours).

Il est protégé par le traitement de surface **Proteco** (5 couches de vernis photoréticulé sans solvant) lui assurant une surface extrêmement résistante et permettant une mise en service dès la fin de l'installation.

Il est adapté aux utilisations domestiques et commerciales (classe 31).

Il dispose d'un système d'assemblage du type **2-lock** (pour Tango 162 et 190) ou **T-lock** (pour Tango 117) facilitant la pose, en association avec les sous-couches Tarkofoam II ou Tarkoflex II (2mm). Il pourra être rénové par ponçage 2 à 3 fois.

Tango bénéficie d'une Garantie 10 ans. Il est certifié Cradle to Cradle® (niveau argent).



MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 51.11 (pose flottante) ou NF DTU 51.2 (pose collée).

Le support doit être plan, sain, sec, propre et non exposé aux remontées d'humidité.

La température ambiante doit être au moins de 18°C avant, pendant et après la pose.

L'humidité relative du bâtiment doit se situer entre 40% et 60% avant, pendant et après la pose.

Stockage des parquets avant pose : les boîtes de parquets Tarkett doivent être stockées dans les mêmes conditions que celles citées ci-dessus. Elles ne doivent en aucun cas être ouvertes avant le début de la pose.

Prévoir des espaces de dilatation de 8-10mm entre le revêtement de sol et toute partie fixe de la pièce (murs, tuyaux..).

Les lames à poser doivent toujours présenter une longueur minimale de 30 cm.

Les grandes surfaces doivent être divisées en zones rectangulaires plus petites, avec une largeur cumulée des lames < 12 m et une longueur cumulée < 20 m. Prévoir des joints de dilatation avec profilés de transition entre les zones.

ENTRETIEN

L'entretien courant est réalisé en dépoussiérant la surface au moyen d'un chiffon sec ou par aspiration, puis en appliquant le nettoyant antistatique Tarkett Bioclean.

Retenez les salissures à l'entrée au moyen de tapis de propreté adaptés.

Epongez toujours les liquides immédiatement.

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 01/2013)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



www.tarkett.fr